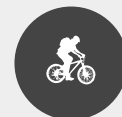
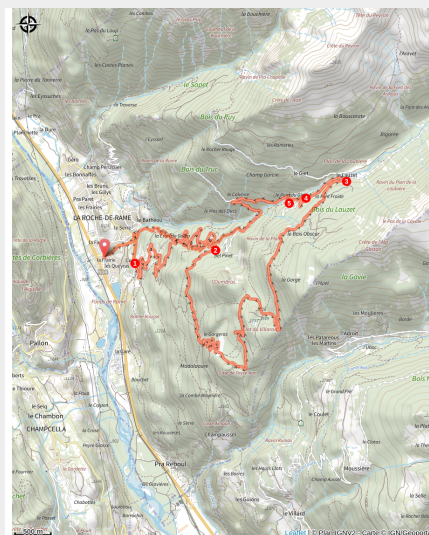


# VTT N°11 - Le Lauzet

Ecrins - La Roche-de-Rame



single forêt (rogiervanrijn)



*Circuit plaisant à rouler dans un environnement totalement naturel offrant de nombreuses vues panoramiques sur les Ecrins.*

Situé sur la commune de La Roche-de-Rame, ce parcours agréable s'effectue principalement en forêt. La montée est assez simple et offre une vue panoramique sur le Mont Pelvoux tandis que la descente, près du torrent de Bouchouse est bien plus technique.

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 20.6 km

Dénivelé positif : 982 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Patrimoine et histoire

# Itinéraire

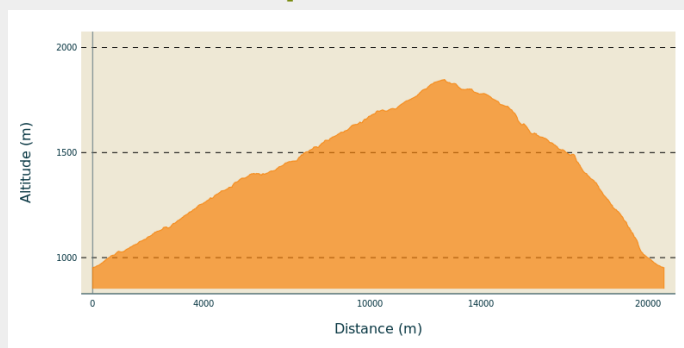
**Départ** : Mairie de La Roche-de-Rame

**Arrivée** : Mairie de La Roche-de-Rame

**Balisage** : 🚲 Vélo

**Communes** : 1. La Roche-de-Rame

## Profil altimétrique

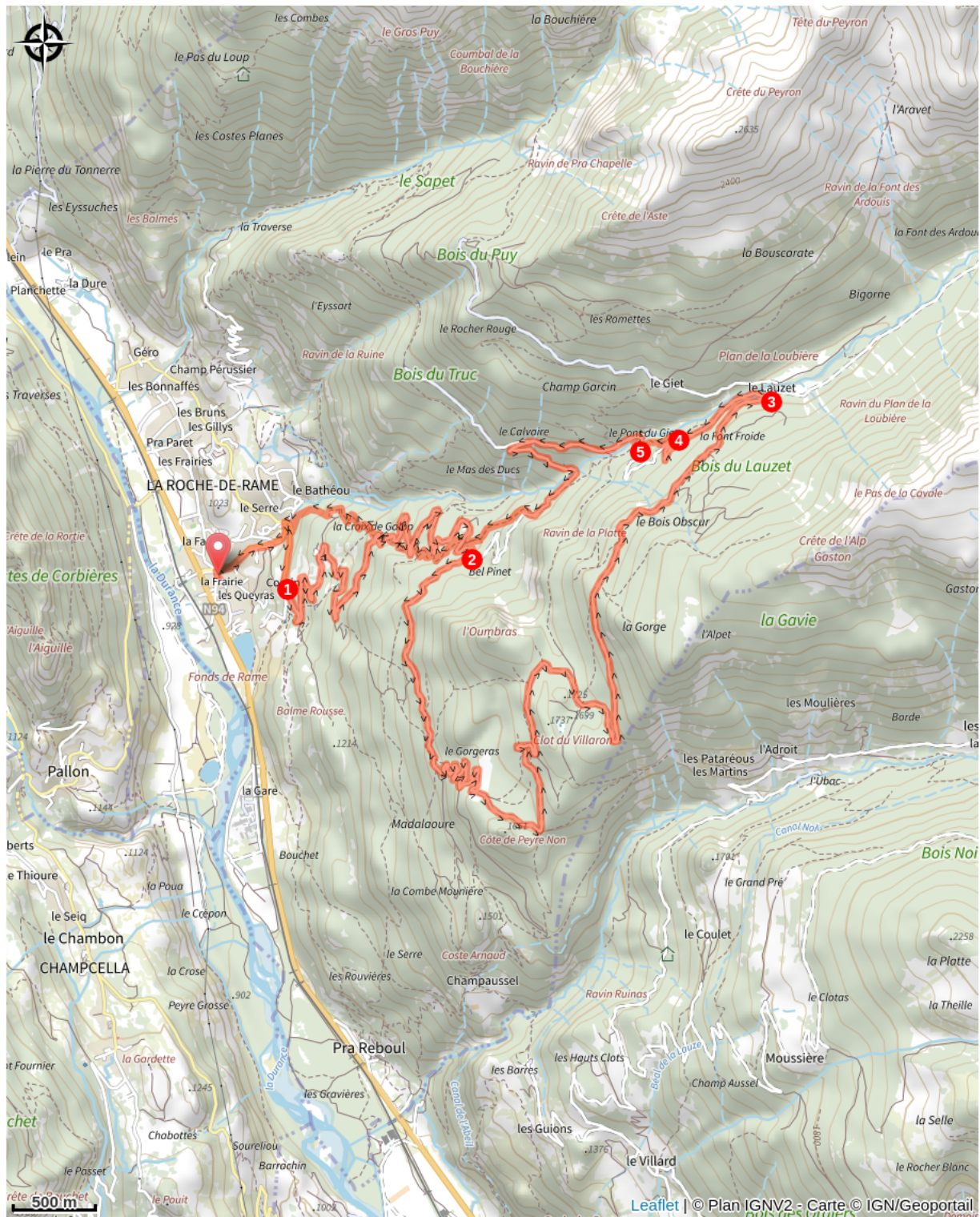


Altitude min 952 m Altitude max 1848 m

Le circuit débute vers la mairie de La Roche-de-Rame près du torrent de Bouchouse. Vous le longerez d'abord côté rive gauche dans le sens inverse du courant. 430 m après, vous le traverserez et continuerez côté rive droite. Au carrefour, vous prendrez à droite pour le traverser de nouveau et continuerez la montée direction Bel Pinet.

1. Prendre à gauche en direction du Lauzet en effectuant la montée en lacet sur une piste caillouteuse
2. Arrivé au Bel Pinet à 1400 m, se diriger sur la piste de droite pour rejoindre le Gorgeras, le Clot du Villaron et le Lauzet, en passant vers la carrière du Marbre Rose, une roche qui sert à la construction de plusieurs bâtis comme la cathédrale de Gap
3. Arrivé au Lauzet à 1786 m, s'orienter à gauche près du petit lac, pour effectuer la descente en direction de Bel Pinet par un autre itinéraire
4. Prendre à droite sur un sentier pour éviter la piste forestière
5. Quitter ce sentier pour reprendre la piste forestière jusqu'à la prochaine bifurcation à droite: single technique jusqu'en bas du parcours

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/le-lauzet-4549>

**Attention** : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

*Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires*

*Refermer toutes les clôtures*

*Rapporter tous ses déchets*

*Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies*

## **Comment venir ?**

### Transports

Transports en commun >> <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage >> [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> [www.paysdesecrins.com](http://www.paysdesecrins.com)

### Accès routier

À 6,7 km de L'Argentière-La Bessée, prendre la N94.

### Parking conseillé

Parking de la mairie, La Roche-de-Rame

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins Julien Charron [julien.charron@ecrins-parcnational.fr](mailto:julien.charron@ecrins-parcnational.fr)

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1700m d'altitude !

## Lieux de renseignement

### Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée

23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

[contact@paysdesecrins.com](mailto:contact@paysdesecrins.com)

Tel : +33(0)4 92 23 03 11

<https://www.paysdesecrins.com/>



### Maison du Parc de Vallouise

[vallouise@ecrins-parcnational.fr](mailto:vallouise@ecrins-parcnational.fr)

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



## Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>